

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU CADRE DE VIE**

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

**Le Ministre de l'Environnement
et du Cadre de Vie
Ouagadougou – Burkina Faso**

A

**Monsieur le Secrétaire Exécutif
du Programme des Nations Unies
pour l'Environnement (PNUE)**

Objet : 23^{ème} session du PNUE

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

En réponse à votre lettre en date du 10 janvier 2005 relative à la vingt troisième session du PNUE, j'ai l'honneur par la présente de vous transmettre quelques éléments de projets innovants en matière d'environnement et de Développement Durable en cours au Burkina Faso.

Dans l'attente de vous rencontrer à l'occasion de cette importante rencontre, je vous prie de croire, **Monsieur le Secrétaire Exécutif**, l'expression de ma considération distinguée.

Laurent SEDEGO
Commandeur de l'Ordre National

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU CADRE DE VIE**

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**RESUMÉ DE QUELQUES PRATIQUES INNOVANTES EN
MATIERE D'ENVIRONNEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
DURABLE AU BURKINA FASO**

Janvier 2005

1. PROJET PILOTE DE BARRAGE SOUTERRAIN.

Objectif : faire remonter la nappe phréatique pour de petites exploitations rurales.

Lieu : Village de NARE dans la province du Namentenga

Partenaires impliqués : Coopération Japonaise, et services techniques du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. En raison de la limitation du budget de l'initiative, le secteur privé n'a pu être associé, de même le transfert de compétences (formation de cadres nationaux) n'a pu être réalisé.

Il s'agit d'un projet pilote effectué pour la première fois en Afrique de l'Ouest afin de tester l'adaptabilité de cette technologie des barrages souterrains dans les régions arides et semi-arides

Cette initiative est un projet de lutte contre la désertification, de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des populations. La remontée de la nappe phréatique (3 à 5 mètres du sol) permet par le biais de puits à grand diamètre ou de forages, la réalisation de petites exploitations agricoles, abreuvement du bétail et alimentation en eau des populations bénéficiaires par l'installation de systèmes de pompage.

L'écriture prochaine de la politique nationale en matière d'environnement devrait permettre l'intégration de cette initiative certes positive dans les stratégies de développement rural au Burkina Faso.

2. RECYCLAGE DES DECHETS PLASTIQUES AU BURKINA FASO

Les sachets plastiques polluent visiblement l'environnement et constituent une menace pour les animaux domestiques quand ils sont ingérés par ces derniers. A Ouagadougou (Burkina Faso) par exemple, plus de 8% des déchets ménagers sont constitués de déchets plastiques et le phénomène s'installe progressivement dans les villages. Dans l'optique d'un développement durable, la problématique des déchets plastiques en Afrique de manière générale, mérite une attention particulière.

Ceci a suscité la réaction d'un opérateur privé qui a développé des techniques de recyclage : Les déchets plastiques (composés de bouteilles, chaussures usagées, sachets plastiques etc.) sont triés, lavés, fondus et mis dans un moule correspondant à l'objet utilitaire qui doit être confectionné.

Ainsi sont confectionnés des cendriers, des panneaux de signalisation routière, divers objets décoratifs etc.

3. VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX AU BURKINA FASO

Dans le cadre d'une stratégie de réduction de la pauvreté, nul ne doit ignorer les multiples bienfaits de l'arbre et des espèces végétales. Ceux-ci interviennent dans l'alimentation, la pharmacopée, le bois, l'ombrage, l'amélioration de la fertilité des sols, le cosmétique, l'artisanat utilitaire, les us et coutumes.

L'initiative en cours prise au Burkina Faso pour une valorisation des produits forestiers non ligneux a pour objectif de contribuer à la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Cette initiative couvre spatialement tout le territoire national. Bien qu'il soit effectivement reconnu

que les produits forestiers non ligneux contribuent pour une proportion importante dans la satisfaction des biens et services ci-dessus énumérés et dans l'économie locale et nationale, leurs exploitations restent traditionnelle, artisanale et locale; d'où cette initiative prise dans le but de mieux exploiter et valoriser ces produits pour augmenter une plus valeur au niveau des producteurs. Elle s'inscrit parfaitement dans le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté et répond aux objectifs un (1) et sept (7) du millénaire pour le développement.

Cinq axes stratégiques de mise en œuvre de cette initiative ont été identifiés :

1. Identification et choix des produits forestiers non ligneux à valoriser par région ;
2. Connaissance de la ressource en tant que support forestier non ligneux ;
3. Promotion des produits forestiers non ligneux ;
4. Pérennisation des espèces productrices de produits non ligneux
5. Développement de partenariat avec les organisations paysannes, les opérateurs économiques, les structures de développement et de la recherche.

4. MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE REFORESTATION « UN DEPARTEMENT, UNE FORET »

L'objectif de ce programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la création et l'aménagement durable de forêts départementales à partir de plantation et / ou de protection de boisements naturels menacés. L'initiative couvre tout le territoire du Burkina Faso et implique tous les services techniques du ministère de l'environnement et du cadre de vie. A terme, 350 forêts départementales seront créées sur une superficie comprise entre 8750 ha et 17500 ha. Ces forêts seront aménagées et classées au profit des collectivités locales. Par la même occasion, les espèces locales utilitaires sont promues et valorisés, de même les produits forestiers non ligneux.

Ce programme est progressivement mis en œuvre avec l'appui financier de partenaires de coopération, de la population (main d'œuvre) et des collectivités locales. Il s'inscrit sur une durée de dix (10) ans.

5. PROGRAMME DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS

Depuis les années 70, les pays du Sahel ont connu de grandes sécheresses qui se sont avérées quelque catastrophiques pour l'ensemble de la zone, engendrant d'importants flux migratoires et de dégradation des sols. C'est dans ce contexte qu'au Burkina Faso, plusieurs projets de conservation des eaux et des sols ont été initiés avec comme objectif, la réhabilitation de la capacité productive des terres par une meilleure maîtrise des eaux de ruissellement, une meilleure gestion de la fertilité des sols et des actions de reboisement.

La réaction à la crise environnementale suite aux effets des sécheresses s'est donc traduite par le développement des trois techniques suivantes : Le Zaï dites encore cuvettes traditionnelles, les cordons pierreux sur courbes de niveau et les digues filtrantes. Ces trois nouvelles techniques ont comme caractéristique principale qu'elles ne cherchent pas à supprimer le ruissellement et l'érosion, mais de mieux maîtriser le ruissellement, de le freiner et de forcer l'eau à s'infiltrer. Grâce à ses techniques, des milliers d'hectares ont été restaurés au nord du Burkina Faso.

Ces méthodes dites de conservation des eaux et des sols ont été évaluées scientifiquement et reçoivent aujourd'hui l'appui financier des partenaires tels la GTZ, les Pays-bas.



La technique des Zai



La technique des cordons pierreux



La technique des digues filtrantes

Technique du barrage souterrain

